



## Visite de Quartier : Cascabel / Mas de Florette, le 03 juillet 2023

Etaient présents :

Elus :

M. Loïc GACHON, Maire de Vitrolles, Mme Lalia ATTAF, Adjointe au Maire, M. Daniel AMAR, Adjoint au Maire, Mme Jin NERSESSIAN, Adjointe au maire et Mme Marie-Claude MICHEL, Conseillère municipale.

Services :

M. Philippe KRAMER, Directeur Général des Services Techniques, M. Ali MALEK, Directeur Exploitation, Entretien, M. Patrick LAFON, Responsable pôle Propreté Urbaine, M. Jean-Luc BAEZA, Responsable service Stratégie Territoriale et actions CLSPD et M. Jérémy MARTINEZ, Chargé de proximité au Cabinet du Maire.

Une trentaine de riverains

Début : 18h00.

### Sujets abordés :

#### Espaces Verts :

- Devenir du parc Fernandel.

Réponse : Le projet de réfection du parc Fernandel a été suspendu pendant la période COVID, depuis d'autres projets prioritaires se sont imposés et la Ville n'a pas pu reprendre ce projet. Il est donc remis à plus tard.

- Entretien des espaces verts au Cascabel.

Réponse : La Ville et le bailleur, 13 Habitat, sont en discussion quant aux limites de la parcelle et à la charge d'entretien qui en incombe. Sur le cadastre et sur les permis de construire, les jardinières font bien partie de la parcelle de 13 Habitat.

- Le débroussaillage n'est pas encore terminé sur le secteur.

Réponse : Les actions de débroussaillage ont lieu entre début juin et mi-juillet.

- En bas du parc Fernandel, lorsqu'il pleut, l'eau coule sur le trottoir, entraînant de la boue.

Réponse : La solution est peut-être d'installer une petite bordure. Les services vont étudier sa faisabilité.

#### Voirie, circulation :

- Le passage piéton devant le Cascabel manque de visibilité.

Réponse : La deuxième partie du boulevard Marcel Pagnol sera refaite l'année prochaine. Elle commencera à la suite de la première tranche et ira jusqu'aux Pinchinades, à l'intersection avec la rue des Jardiniers.

- Au rond-point de Fontblanche, serait-il possible de mettre des potelets pour sécuriser l'arrêt de bus et les dépassements ?

Réponse : C'est une bonne idée de couper la voirie à cet endroit. Le service va étudier cette question.

- Va-t-il y avoir un chemin piéton sécurisé longeant l'allée des Artistes à Fontblanche ?

Réponse : Ce chemin est prévu, le portail d'entrée en témoigne, mais les travaux ne sont pas encore programmés.

- Le chemin qui sert de sortie au Mas de Florette est en mauvais état.

Réponse : Ce chemin, est sur une parcelle qui appartient à l'Etat. Son utilisation n'a pas été officialisée lors de la création du lotissement malgré son incontestable nécessité. Le service de l'urbanisme va se rapprocher des services de l'Etat afin de trouver un accord pour que la Ville acquiert cette parcelle et puisse la rendre adaptée à son utilisation.

- Il y a un problème d'évacuation des eaux pluviales en bas du Mas de Florette.

Réponse : Le service de la voirie et des réseaux va étudier la question et l'intégrer aux réflexions du projet de la deuxième partie du boulevard Marcel Pagnol.

#### Propreté :

- Les trottoirs ne sont pas propres. La balayeuse ne passe qu'en montant le boulevard Marcel Pagnol, la partie descendante n'est pas faite.

Réponse : Les agents du service de la propreté interviennent avec différents dispositifs partout dans la ville.

L'absence de passage de la balayeuse dans le sens descendant est notée, l'ordre de mission va être adapté.

#### Autres sujets :

- Coupures d'eau : la Ville de Rognac envisage de porter plainte contre la Société du Canal de Provence, Vitrolles va-t-elle le faire aussi ?

Réponse : La Ville de Vitrolles n'est pas alimentée par la SCP mais par la Société des Eaux de Marseille avec comme gestionnaire du réseau, la Régie des Eaux du Pays d'Aix.

Il y a eu trois évènements à Vitrolles.

Les deux premiers concernaient des coupures dues à des canalisations vétustes qui ont cédé. La REPA, nouveau gestionnaire est une régie publique et contrairement à la SEM, doit réintroduire tous ses bénéfices dans l'entretien et l'amélioration de ses réseaux.

Le troisième concernait une contamination. Il n'y a eu qu'un seul relevé présentant le parasite, mais par mesure de sécurité, l'ARS a étendu l'interdiction de consommer l'eau du robinet sans ébullition à toute la ville pendant plusieurs jours afin d'éviter tout risque. Depuis, les dispositifs de traitement et de filtrage ont été doublés afin d'éviter qu'un tel évènement de se répète.

- Le compostage va devenir obligatoire en 2024. Comment peut-on s'y préparer ?

Réponse : Sur cette question, c'est la métropole qui est compétente. Néanmoins, la Ville travaille le sujet en amont et se met à la disposition des habitants, qui souhaitent constituer un groupe pour créer et entretenir un composteur collectif, afin de trouver et de mettre à disposition un terrain et de les aider à trouver un composteur.

Fin de la visite de quartier : 20h00.